

Conseil Municipal le 3 février 2025 à 18h

INVITATION PRESSE

Colomiers, le 30 janvier 2025

Conseil Municipal le 3 février 2025 à 18h

Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers, vice-présidente de Toulouse Métropole, réunira un Conseil municipal lundi 3 février à partir de 18h. Dans l'attente de l'adoption par l'Assemblée nationale du Projet de loi de Finances, la Ville de Colomiers a été contrainte de décaler son exercice budgétaire. Aussi, lors du Conseil municipal du 3 février, les élus municipaux débattront notamment des orientations budgétaires dans la perspective d'adopter le budget 2025 au mois d'avril. Sans attendre, la Ville de Colomiers a néanmoins pris les mesures nécessaires pour poursuivre son action et ses interventions au service des Columérines et des Columérins. Ainsi, ce Conseil municipal abordera également plusieurs délibérations importantes pour le quotidien des habitants comme pour le développement de la ville, en matière de solidarité, de sport, de rénovation urbaine, d'éducation ou encore d'égalité femmes/hommes. Les élus de Colomiers adopteront également une aide financière en faveur des habitants de Mayotte durement frappée par le cyclone Chido au mois de décembre dernier.

Parmi les principales délibérations à l'ordre du jour :

- Rapport égalité femmes/hommes ;
- Débat d'orientations budgétaires 2025 ;
- Attribution de subventions aux associations dans le cadre du Ticket Sports ;
- Solidarité avec les habitants de Mayotte ;
- Transfert de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Colomiers à Toulouse Métropole pour la démolition de la Maison citoyenne et de la crèche du Val d'Aran ;
- Convention dans le cadre de la section internationale de l'école élémentaire Simone-Veil...

L'ordre du jour complet est à retrouver en ligne : <https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal/ordres-du-jour-deliberations-proces-verbaux>

La presse est invitée à assister à la séance du Conseil municipal, sur accréditation.

CONTACT

Frédéric Neuman

05 61 15 22 98 · frederic.neuman@mairie-colomiers.fr